



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 janvier 2024

*Le Quorum ayant été atteint, la Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale à 16h30*

### **Rapport moral de la Présidente**

La Présidente, Sylvie BENOLIEL-CLAUX, fait son rapport moral sur les activités de l'Association.

Le rapport moral est annexé au présent compte-rendu.

### **Nomination d'un nouveau membre d'honneur**

Patrice DE CANDE est désigné nouveau membre d'honneur de l'APRAM.

### **Rapports des activités des commissions de travail de l'APRAM (« APRAM en action »)**

La Vice-Présidente Anne-Sophie FRERE-BARCELONNE fait un résumé des activités des différentes commissions de travail de l'Association.

### **Présentation des activités de l'APRAM (« APRAM INSIDE »)**

Le Vice-Président Julien DELUCENAY fait un résumé des activités de l'Association : fête des 45 ans, Petit-Déjeuner à l'INTA – Singapour, le Flash APRAM et Cultur'APRAM.

Un appel à contribution est lancé pour retracer l'histoire de l'APRAM.

### **Présentation des relations institutionnelles de l'APRAM (« APRAM INFLUENCE »)**

Claire-Line LALLEMAND fait un résumé des actions menées en 2023 par l'APRAM dans ses relations institutionnelles.

### **Communication de l'APRAM (« L'APRAM RAYONNE »)**

La Présidente Sylvie BENOLIEL-CLAUX et Eric LE BELLOUR présentent le bilan de la communication de l'APRAM en 2023 et les projets pour 2024.

Les sponsors de l'association, anciens et nouveaux, sont également présentés.

### **Rapport du Trésorier**

Le Trésorier de l'association, Edouard FORTUNET, présente les comptes 2023 de l'Association ainsi que le budget 2024.



Il est proposé que le montant de la cotisation 2024 reste inchangé par rapport à celle de 2023.

L'Assemblée Générale approuve les comptes, le montant de la cotisation 2024 et donne quitus à la Commission de trésorerie.

Les comptes sont annexés au présent compte rendu.

### **Modification des statuts**

Le Secrétaire de l'association, Nicolas MOREAU, présente les modifications des statuts proposées en vue de la création d'une nouvelle commission dédiée aux *Amicus Curiae*.

L'Assemblée Générale approuve ces modifications à la majorité absolue.

### **Élections au Conseil d'Administration**

Réélections à la majorité absolue pour un second mandat :

- Au sein du collège Conseils :  
Grégory INGRAND
- Au sein du collège Industrie :  
Charlotte COURCELLE  
Anne-Sophie FRERE-BARCELONNE
- Au sein du collège Avocats :  
Mathilde JUNAGADE

Election pour un premier mandat. Cinq mandats sont à pourvoir. Sont élus à la majorité absolue :

- Au sein du collège Conseils :  
Henri CANTIN
- Au sein du collège Industrie :  
Stéphanie MOURET  
Nassim Ameli-Jouffroy
- Au sein du collège Avocats :  
Marion AITELLI  
Laura MORELLI

### **Perspectives 2024**

La Vice-Présidente, Anne-Sophie Frère-Barcelonne, présente les perspectives de l'Association pour 2024.

### **Prise de fonction du nouveau Président**

Le mandat de Présidente de Sylvie BENOLIEL-CLAUX arrive à expiration.



Julien DELUCENAY, désigné par le Conseil d'Administration du mois de juin 2023, prend officiellement ses fonctions et expose son action pour les deux ans à venir.

Il propose de faire approuver la composition du Bureau de l'APRAM par le Conseil d'Administration, lors d'une réunion exceptionnelle prévue le 2 février 2024.

Anne-Sophie FRERE BARCELONE et Edouard FORTUNET seront notamment proposés en qualité de Vice-Présidents.

L'Assemblée Générale est clôturée à 19h00.

Fait à Paris, le 5 février 2024

Julien DELUCENAY  
Président APRAM

Nicolas MOREAU  
Secrétaire APRAM